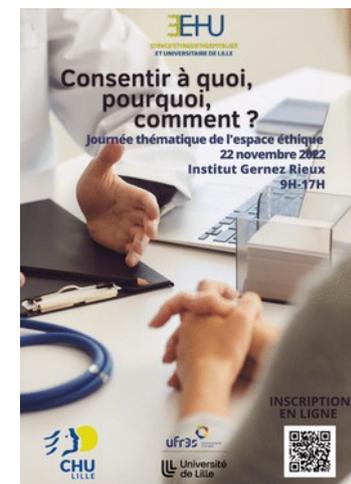


Consentement « libre et éclairé ». Consentir à quoi, pourquoi et comment ?

Journée thématique - Espace Ethique Hospitalier et Universitaire de Lille

22 nov. 2022



Modèle du consentement et modèle du partage / de l'accord

Jérôme Goffette

Humanités médicales – Faculté de Médecine Lyon-Est
Université Cl. Bernard Lyon 1

Déclaration de liens d'intérêt – Article L.4113-13 *Code de la Santé Publique* :

Pour cette communication, je déclare ne pas avoir de liens d'intérêt et de conflit d'intérêt.



Humanités médicales

Le consentement

- Loi du 4 mars 2002 – Article L. 1111-4 §3
 - **Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le **consentement libre et éclairé** de la personne et ce consentement peut être **retiré** à tout moment.**

- ***Principe du consentement***

Ce n'est pas un contrat avec un engagement ferme et définitif, mais l'expression de la libre volonté*

→ donc il peut être retiré à tout moment

- * *Un contrat au sens juridique est une convention qui oblige les deux parties. Dans le cas du soin, le droit parle d'un « contrat de soin » mais 1° il intègre une notion de confiance, et 2° il comprend la possibilité de retirer le consentement*
→ Quelle est la part de « contrat » dans la relation de soin et est-ce le soubassement de cette relation ? Ou est-ce l'obligation d'assistance ?

Le consentement

- Loi du 4 mars 2002 – Article L. 1111-4
 - Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le **consentement libre et éclairé** de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.
- **Éclairé** : avec compréhension
- **Libre** : sans pression

Le « modèle » du consentement

- Une structure

Le médecin propose → Le patient consent

- Une structure **orientée** du médecin vers le patient
- Une structure **séquentielle** :
Elaboration de la proposition, puis recueil du consentement
- Une structure focalisée sur la **décision**

Le « modèle » du consentement

- Une structure

Le médecin propose → Le patient consent ou refuse

- *Une structure incluant la **possibilité du refus**, donc :*
 - *Le risque d'une tension émotionnelle : embarras, frustration, colère, etc.*
 - *Le risque d'être tenté d'écarter le refus par la pression :*
 - En caricaturant :*
 - *Allons, soyez raisonnable ! (Paternalisme)*
 - *Vous remettez en cause ma compétence ? (Accusation)*
 - *Puisque vous refusez les soins, on ne peut rien pour vous ! (Menace d'abandon)*
 - *Quelle formation des médecins face à la situation du refus ?*
 - *Apprendre à ne pas se crisper et apprendre à ouvrir le dialogue*

Le « modèle » du consentement

- Une structure

Le médecin propose → Le patient consent ou refuse

- *Un progrès indéniable dans le respect du patient*
 - *Quitter le modèle du paternalisme médical*
 - *Inciter à lever des malentendus et à mieux se comprendre*
 - *Mettre en place une meilleure alliance thérapeutique*
- *Mais l'évolution s'est poursuivie depuis 2002*

Les briques posées ensuite par la HAS

- Quelques sources historiques :
 - Michael Balint : « compagnie d'investissement mutuel »
 - Carl Rogers : **approche centrée sur la personne**
 - James O. Prochaska et Carlo C. Di Clemente :
modèle transthéorique du changement
 - William R. Miller, Stephen Rollnick : **entretien motivationnel**
 - Les *share decision-making models* (**décision partagée**)
- *Implication du patient, alliance thérapeutique*

Rogers et l'Approche Centrée sur la Personne

- Fondamentaux :

- **Accueil inconditionnel** de la personne
- **Compréhension empathique** / attention portée aux émotions
- **« Congruence »**
= être soi-même ; ne pas être dans un rôle factice, distancié

- Buts :

- Accroissement de la **lucidité intérieure** (*insight*)
Accroissement de son sens de la responsabilité
- Aider à **chercher et trouver les voies de solutions**
Aider à **se projeter** dans ces changements de comportements
- **Accompagner le changement** dans la bienveillance

Les briques posées ensuite par la HAS

- HAS 2007 – Brique 1 : EDT
 - *Education thérapeutique du patient – Définition, finalités et organisation*
- HAS 2008 – Brique 2 : Document pour les patients
 - *Elaborer une brochure d'information pour les patients ou les usagers*
- HAS 2013 – Brique 3 : Décision partagée
 - *Patient et professionnels de santé : décider ensemble*
Concept, aides destinées aux patients et impact de la « décision médicale partagée »
 - *Oser parler avec son médecin (Fiche pratique)*
- HAS 2015 – Brique 4 : Approche Centrée Patient
 - *Démarche centrée sur le patient*
 - *Faire dire – Communiquer avec son patient (Fiche pratique)*

Les briques posées ensuite par la HAS

- Points clefs
 - Co-construction du soin :
 - Compétences différentes mais couplées
 - Qualité de l'information et des options de soins
 - Implication du patient
 - Alliance thérapeutique et motivation
 - Approche globale et commune de la situation
 - Prise en compte des émotions : motivations, difficultés...
- ***Une alliance :***
chacun dans son rôle, avec un accord commun

Modèle du consentement & modèle de l'accord

- Le modèle de l'accord / de l'Approche C. Patient
 - **Une rencontre Médecin-Patient → Un accord**
 - 1) Une **mise-en-commun** de savoirs, de préférences, de motivations, de soucis, de possibilités, etc.
 - 2) Une **discussion des décisions** possibles et des conséquences
 - 3) Un **accord** sur les décisions
 - 4) Un **soutien** dans la réalisation et le suivi

Modèle du consentement & modèle de l'accord

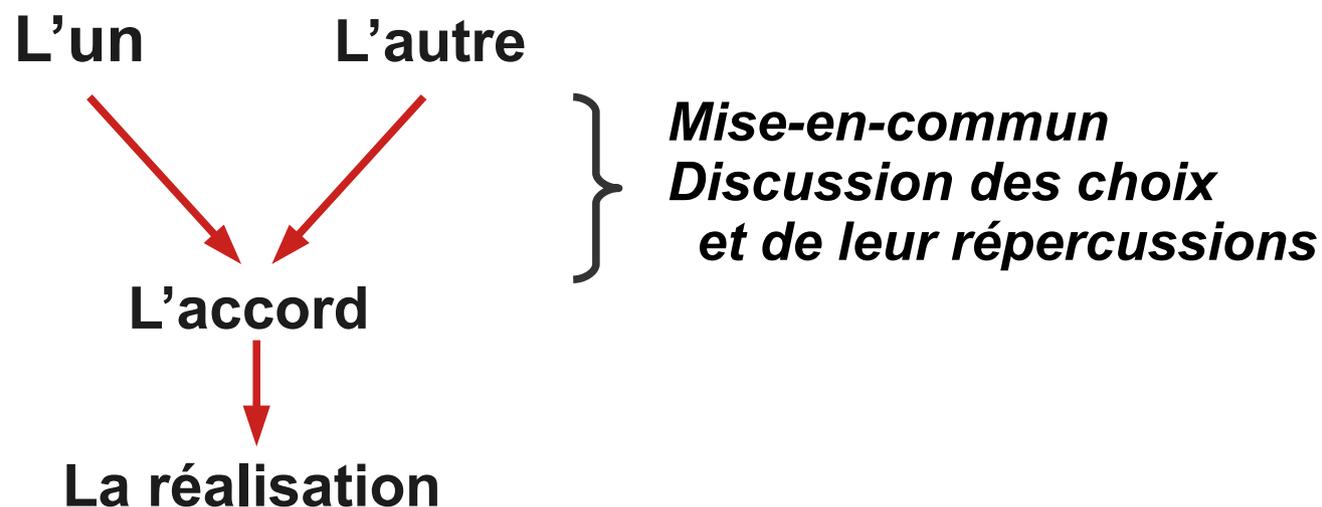
- Le modèle de l'accord / de l'Approche C. Patient
 - **Une rencontre Médecin-Patient → Un accord**
 - 1) Une **mise-en-commun** de savoirs, de préférences, de motivations, de soucis, de possibilités, etc.
 - 2) Une **discussion des décisions** possibles et des conséquences
 - 3) Un **accord** sur les décisions
 - 4) Un **soutien** dans la réalisation et le suivi

Remarques :

- *La proposition peut venir de l'un, de l'autre ou de la rencontre*
- *Le risque de refus s'auto-dissout puisqu'on construit ensemble*
- *Un meilleur respect de l'autonomie*

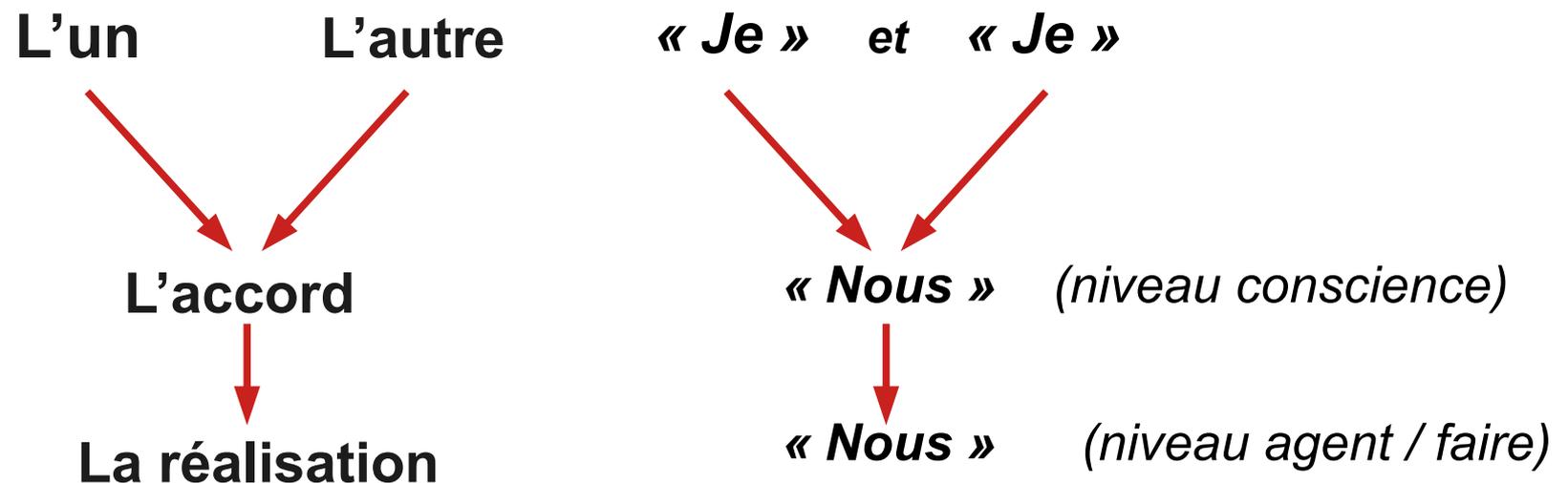
Modèle du consentement & modèle de l'accord

- Le modèle de l'accord / de l'Approche C. Patient
 - **Une rencontre Médecin-Patient → Un accord**



Modèle du consentement & modèle de l'accord

- Le modèle de l'accord / de l'Approche C. Patient
 - **Une rencontre Médecin-Patient → Un accord**



Réf. : Goffette J. : *Nous* (BoD, 2020)
 Chap. 5 : Consentement
 Chap. 6 : Accord